



**Association des Maires  
Ruraux de la Loire-Atlantique**

***Samedi 14 octobre 2023  
Sainte Reine de Bretagne***

**« Les samedis matins des Maires Ruraux »**

**Assemblée Générale Statutaire de l'AMR44**



# AMR44

**Association des Maires  
Ruraux de la Loire-Atlantique**

## Mot d'accueil du maire de la Commune

Michel PERRAIS



Remerciements pour leur présence à tous les participants (élus locaux et parlementaires) et notamment nos intervenants de la matinée :

- Antony TORZEC (Journaliste)
- Martial FOUCAULT (Directeur CEVIPOF)
- Didier DEMAZIERE et Rémy LE SAOUT (chercheurs CNRS)
- Aurélie Mézière (représentant BRUDED)

1<sup>ère</sup> partie : « Les samedis matins des Maires Ruraux »

## MI-MANDAT... DÉMISSION OU REBOND ?



2<sup>ème</sup> partie : Assemblée Générale Statutaire de l'AMR44



- **Rapport moral du Président**
  - Rapport d'activité
  - Rapport financier
- **Modifications statutaires**
  - Elections

Clôture : Verre de l'amitié suivi d'un temps de convivialité

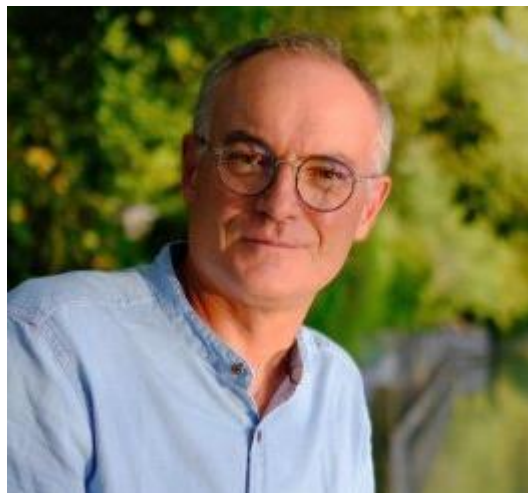
# 1<sup>ère</sup> partie : « Les samedis matins des Maires Ruraux »

## MI-MANDAT... DÉMISSION OU REBOND ?

Animateur

Antony TORZEC

Journaliste indépendant



# 1<sup>ère</sup> partie : « Les samedis matins des Maires Ruraux »

## MI-MANDAT... DÉMISSION OU REBOND ?

Grand Témoin

Martial FOUCAULT  
Directeur du CEVIPOF



Auteur de l'ouvrage « Maires au bord de la crise de nerfs »



# 1<sup>ère</sup> partie : « Les samedis matins des Maires Ruraux »

## Intervenants

**Didier DEMAZIERE**  
Sociologue - Chercheur CNRS



**Rémy LE SAOUT**  
Maître de conférences  
HDRUFR Sociologie



## MI-MANDAT... DÉMISSION OU REBOND ?



***Groupe de travail CNRS sur la santé des élus***



# 1<sup>ère</sup> partie : « Les samedis matins des Maires Ruraux »

## MI-MANDAT... DÉMISSION OU REBOND ?

Aurélie MEZIERE

Maire de Plessé

Représentante BRUDED

Un réseau de partage d'expériences  
entre collectivités





# Partage d'expériences Vos témoignages





## 2<sup>ème</sup> partie : Assemblée Générale Statutaire de l'AMR44

- Rapport moral du Président
- Rapport d'activité 2022
- Rapport financier
- Modification des statuts
- Elections



**Association des Maires  
Ruraux de la Loire-Atlantique**

# RAPPORT MORAL DU PRESIDENT



**Association des Maires  
Ruraux de la Loire-Atlantique**



# RAPPORT RAPPORT D'ACTIVITE

# Rapport d'activité – AMR44

- Composition du bureau : **12 membres**
  - 1 membre coopté
- **8 Réunions de bureau en 2022**
  - 31 janvier 2022
  - 14 mars 2022
  - 11 avril 2022
  - 16 mai 2022
  - 12 juillet 2022
  - 5 septembre 2022
  - 24 octobre 2022
  - 5 novembre 2022 (Couffé)



Bureau	Qualité	Communes
<b>CHERAUD Roch</b>	<b>Président</b>	SAINT-VIAUD
<b>GUERIN Marie-Pierre</b>	<b>Vice-Présidente</b>	LA MEILLERAYE-DE-BRETAGNE
NEAU-REDOIS Véronique	Secrétaire	BOUSSAY
PERRAIS Michel	Secrétaire-Adjoint	SAINTE-REINE-DE-BRETAGNE
SANCHEZ Fabrice	Trésorier	MASSÉRAC
NAUD Jean-Paul	Trésorier-Adjoint	NOTRE-DAME-DES-LANDES
JOUNY Philippe	Membre	DREFFÉAC
CRAHES Gwenaël	Membre	LA GRIGONNAIS
TRAMIER Claire	Membre	LAVAU-SUR-LOIRE
BRIAND Pascale	Membre	LES MOUTIERS EN RETZ
THOMINIAUX Leila	Membre	COUFFE
<b>PLACE Nadège</b>	<b>Cooptée</b>	<b>VUE</b>

• Site Web : <https://mairesruraux44.fr/>

• email : [contact@mairesruraux44.fr](mailto:contact@mairesruraux44.fr)

2ème rencontre : 26/02/2022 – Les Samedis matins des maires ruraux 44 – Le Bignon

Thématique : “Pouvoirs de police du maire - Incivilités ... Quelles réponses ?”

En présence de

- Pierre CHAULEUR - Sous-préfet de Châteaubriant
- Renaud GAUDEUL - Procureur de la République de Nantes
- Le Général Roland ZAMORA, Commandant de la région de gendarmerie des Pays de la Loire



ouest  
france 

27/02/2022

« *Les maires ruraux seuls face aux incivilités* »

Les maires ruraux de Loire-Atlantique ont dit leur mal-être à l'État, à la justice et à la gendarmerie. Une écoute constructive.





## 3ème rencontre : 05/11/2022 - «Les Samedis matins des maires ruraux » à Couffé

Thématique de la matinée « Pouvoir d'achat, crise de l'énergie .... Quelles sont les réponses pour nos communes ? »

- 3<sup>ème</sup> réunion depuis la création de l'Association
- Plus d'une cinquantaine d'élus présents (maires ou représentants de communes)



- **Philippe BAETEMAN** (Direction des études BFI – Banque Postale)

→ présentation des tendances économiques et évolution budgétaire des communes rurales



- **Lise DESVALLEE** (Maitre de conférences Université de Pau & Pays de l'Adour)

→ la précarité énergétique dans le monde rural

- **Raymond CHARBONNIER** (Président Territoires Energie 44 )

→ présentation de l'action du syndicat





# Rapport d'activité – AMR44

**3ème rencontre : 05/11/2022** - «Les Samedis matins des maires ruraux » à Couffé

**Autre temps fort :** Signature du contrat VTA “Volontariat Territorial en Administration”  
Jean THOMAS - Titulaire d'un Master Management Public Territorial

Signature en présence de **Sarah EL HAIRY - Secrétaire d'Etat chargée de la Jeunesse et de l'Engagement**  
**Pascal OTHEGUY – Secrétaire général de la Préfecture**



# Rapport d'activité – AMR44



## Rencontres Stratégie départementale en faveur de la ruralité

- 13/01/2022 Rencontre Pierre CHAULEUR (Sous-préfet Chateaubriant / Ancenis - Référent Ruralité 44)
- 21/01/2022 **Installation du 2<sup>ème</sup> comité départemental de la ruralité**  
Participation de l'AMR 44 sur les 4 ateliers : **santé / mobilité / foncier / ingénierie**
  - *Appui en ingénierie (Michel Perrais)*
  - *Foncier/logements/commerces de proximité (Jean-Paul Naud)*
  - *Santé et services (Pascale Briand)*
  - *Mobilités (Marie-Pierre Guerin)*
- 04/03/2022 Rencontre Pierre CHAULEUR – Notre Dame des Landes
- 21/06/2022 Atelier Ingénierie - Sainte Reine de Bretagne
- 04/07/2022 Atelier Foncier – Notre Dame des Landes
- 04/07/2022 Atelier mobilité - La Meilleraye de Bretagne
- 07/07/2022 Atelier Santé – Les Moutiers en Retz
- 06/09/2022 Réunion La Préfecture / Rapporteurs de la ruralité
- 29/09/2022 Réunion de l'équipe projet sur l'élaboration de la stratégie en faveur de la ruralité
- 29/11/2022 : Rencontre Pierre CHAULEUR - La Meilleraye de Bretagne
- 02/12/2022 Comité départemental de la ruralité



## Rencontres Etat / Préfecture / ANCT

- 15/03/2023 Visio avec la Préfecture et l'AMRF (Echange sur le contrat VTA)
- 26/05/2022 Rencontre du Préfet de Région
- 17/11/2022 Réunion à Saint Nazaire concernant l'évolution de la présence des Brigades
- 13/12/2022 **Visio Ellysée – conseillers du Président – atteinte aux élus**



# Rapport d'activité – AMR44



**DES MAIRES RURAUX  
ENGAGÉS FACE À LA GUERRE**



## Mobilisation en lien avec la Guerre en Ukraine

- 14/03/2022 Visio Ministères des Affaires Etrangères (J.Y LE DRIANT) et Citoyenneté (M. SCHIAPPA)
- 17/03/2022 Visio Ukraine / AMRF
- 31/03/2022 Echange avec Johanna Rolland (situation des déplacés ukrainiens)

## Rencontres AMRF / AMR Pays de la Loire

- 03/03/2022 AMRF Numérique / Forum des interconnectés « La Belle Alliance » Cité des Congrès
- 15/03/2022 Visio Commission Culture (AMRF) / Ministère Culture Roselyne BACHELOT
- 22/03/2022 Rencontre AMR Pays de Loire (Angers)
- 15/07/2022 Visio réunion des Présidents AMR (AMRF)
- 16/09/2022 Visio Ministère des Sports (AMRF)
- 30/09 au 02/10/2022 Congrès de l'AMRF (Eymet – Dordogne)
- 03/10/2022 Visio AMRF

## Rencontres avec Région / CD44 / Nantes Métropole

- 11/01/2022 Rencontre Nantes Métropole
- 10/03/2022 Rencontre Jean Charrier CD44
- 22/06/2022 Déjeuner Président Région PDL / AMR Pays de la Loire
- 15/10/2022 Participation citoyenne CD 44

**Forum des Interconnectés 2022 : une "Belle Alliance" pour faire avancer le numérique responsable dans les territoires**

## La ruralité veut peser à la Région

Les représentants des maires ruraux des Pays de la Loire ont rencontré Christelle Moranaçais, présidente du conseil régional, pour demander à être associés à plus de décisions.

Ce n'est pas parce qu'ils sont maires de communes de moins de 3 500 habitants que leurs voix ne doivent pas compter. « Nos zones rurales représentent 88 % du territoire national », rappelle Gilles Talluau, le président de l'association des maires ruraux (AMR) de Maine-et-Loire, qui compte 71 adhérents sur les 122 communes de moins de 3 500 habitants du département. Il est aussi le référent de la coordination des cinq AMR des Pays de la Loire.

Les représentants des cinq départements ont rencontré la présidente du conseil régional, Christelle Moranaçais (LR), hier. Objectif : lui demander à être associés à l'élaboration du prochain SRADET de 2023, autrement dit le Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires.

« On n'est pas un Eurodisney pour bobos parisiens »  
GILLES TALLUAU  
Président des maires ruraux

En matière d'égalité des territoires, les « petits » élus ont justement de nombreuses revendications. L'objectif de zéro artificialisation nette des terres (réduire de 50 % en 2030 et de 100 % en 2050) les inquiète beaucoup. « Et pourquoi l'Île de France n'est-elle pas concernée ? » s'interroge Gilles Talluau. Le maire



Nantes, hier. Les représentants des maires ruraux, Marie-Pierre Guérin et Roch Chéraud (44), Gilles Talluau (49), Jean-Yves Denis (72), Richard Chamaret (53) et Denis La Mache (85) entourent la présidente de Région. Photo: AMR

chais souhaite abaisser l'objectif de consommation des terres de 50 % à 34 %. « Un choix injustifiable » pour les écologistes. Mais un choix qui arrange les maires ruraux. « On ne veut pas transformer nos campagnes en une sorte d'Eurodisney environnemental pour bobos parisiens », balance Gilles Talluau. « On a besoin

pour étudier la réouverture d'arrêts de TER, à défaut de rouvrir des gares. La Région n'écarter pas la possibilité de faire des essais. Ils espèrent aussi que le conseil régional aide à financer la formation des secrétaires de mairie. « En milieu rural, ils sont essentiels. Ils ont une vraie polyvalence », insiste Gilles



## Rendez-vous avec des partenaires

- 18 janvier 2022 Groupe la Poste (Cyrille FILLET)
- 8 février 2022 Maison de l'Europe
- 15 février 2022 Imagina

## Appel à la mobilisation des maires et des élus locaux



 **Appel à la mobilisation des maires et élus locaux**  
en soutien à la Maire de VAY !

**CONTRE LE PASSAGE EN FORCE et LES METHODES AGRESSIVES D'UN DEVELOPPEUR EOLIEN !**

Les Maires agissent pour accélérer la transition écologique et doivent être entendus !

**RDV 11H  
10 septembre  
Devant la Mairie  
VAY**



# Rapport d'activité – AMR44

**Novembre 2022**

**Loire-Atlantique. Las des agressions, les maires font passer un courrier à Emmanuel Macron**

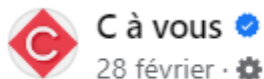
- Née à l'initiative des [associations des Maires de Loire-Atlantique](#) et des [maires ruraux de Loire-Atlantique](#), cette tribune soulève la question des incivilités et des agressions qui tarade nombre d'élus.
- Parmi les 550 signataires, on retrouve des maires et adjoints de tous bords politiques et issus de communes rurales et de métropoles,



Nadège Placé, maire de Vue, elle-même victime de harcèlement par son prédécesseur, a remis à Emmanuel Macron une lettre signée par 550 maires et adjoints pour alerter sur l'explosion des agressions contre les élus locaux. *Collection personnelle*







C à vous

28 février · ⚙️

"Les maires des petites communes font tout, ce sont des héros du quotidien ! Et la mairie, dans les petits villages où il n'y a plus rien, c'est aussi l'endroit où tu viens discuter parce qu'il n'y a plus d'autre endroit pour !" Julia Piaton dans C à Vous 📌



Maires Ruraux de Loire-Atlantique

5 décembre 2022 · 🌐

«En commune rurale, on est plus impactés . On est à portée d'engueulades, de baffes et de coups de fusil», constate Roch Chéraud, co- président de l'AMR 44 et maire de Saint-Viaud. Quant aux profils des agresseurs, ils sont variés : «un ancien maire qui connaît la loi ; l'alcoolique du village, l'habitant excédé qui n'a pas eu son permis de construire ; celui qui n'a plus accès à internet : le maire est le bon Dieu, il doit savoir tout faire !



Maires Ruraux de Loire-Atlantique

20 décembre 2022 · 🌐

Les [Maires Ruraux Amrf](#), représentés par Gwenael Crahes (44), étaient auditionnés, sur la proposition de loi visant à permettre aux assemblées d'élus et aux différentes associations d'élus de se constituer partie civile pour soutenir pleinement, au pénal, une personne investie d'un mandat électif public victime d'agressions, par Marie-agnès Poussier-winsback, rapporteure pour l' [Assemblée nationale](#) sur ce texte.

Prochaines étapes :

- ▶ examen en commission des Lois le mercredi 11 janvier
- ▶ présentation en séance le mercredi 18 janvier.





# Rapport d'activité – AMR44

## Communication

- **Interventions dans les médias** (presse écrite et audio-visuelle)
- **Locaux** : Ouest-France, Presse-Océan ... France 3 Pays de la Loire, Télé-Nantes
- **Nationaux** : 36 000 communes,

Energie. Les maires ruraux lancent un appel à l'aide



/ PARRAINAGES : LES MAIRES RURAUX TRÈS SOLLICITÉS Publié Le 25/02/2022 à 16:14



## Présidentielle 2022. « Vingt ans qu'on alerte sur le risque de votes extrêmes ! »

Dominique Dhumeaux, maire de Fercé-sur-Sarthe et président des maires ruraux de la Sarthe, réagit à la forte progression du vote d'extrême droite dans son département, qu'il « ne vit pas bien ». « Il y a eu des réponses, dit-il, mais elles n'ont pas été perçues par les citoyens comme des mesures réelles ou suffisantes. »



Dominique Dhumeaux, président de l'association des maires ruraux de la Sarthe : « Il y a de la colère, de l'inquiétude qui naissent d'un sentiment d'abandon. Cela provient pour partie de la disparition des services publics de proximité. | ARCHIVES OUEST-FRANCE




N°283 MARS 2022

**36 000**  
COMMUNES


LE MENUEL DES MAIRES RURAUX DE FRANCE

Parole à  
**PATRICE JOLY**



Dossier  
**LA LOI 3DS  
PASSEE AU CRIBLE**

Fenêtre sur  
**LES RÉSIDENCES D'ARTISTES**



N°284 AVRIL 2022

**36 000**  
COMMUNES

LE MENUEL DES MAIRES RURAUX DE FRANCE

Santé  
**LES 4 PROPOSITIONS  
DES 35 STRUCTURES  
REUNIES PAR L'AMRF**



Dossier  
**LES CAMPAGNES  
AU CŒUR DE  
LA CAMPAGNE**

Fenêtre sur  
**LES COLLECTIVITÉS FACE À LA CYBERCRIMINALITÉ**



N°285 MAI 2022

**36 000**  
COMMUNES

LE MENUEL DES MAIRES RURAUX DE FRANCE

Fenêtre sur  
**LA RÉFORME DES ZRR**



Dossier  
**ARTIFICIALISATION :  
NE PAS ÊTRE PRIS  
POUR DES ZAN**

Parole à  
**DES ÉLUS RURAUX ENGAGÉS FACE À LA GUERRE**



N°286 JUIN 2022

**36 000**  
COMMUNES

LE MENUEL DES MAIRES RURAUX DE FRANCE

Fenêtre sur  
**LA TNT**



À la Une  
**ENRACINER L'ACTION PUBLIQUE  
DANS LES COMMUNES**

Dossier  
**LA GRANDE FAMILLE DES ACTEURS DE LA RURALITÉ**



N°287 JUILLET / AOÛT 2022

**36 000**  
COMMUNES

LE MENUEL DES MAIRES RURAUX DE FRANCE

Parole à la Défenseuse des droits  
**« MAINTENIR LES ACCUEILS  
PHYSIQUES »**



Dossier  
**LA PETITE ENFANCE  
AVENIR DE LA FRANCE RURALE**

Fenêtre Sur  
**LA LUTTE CONTRE LES VIOLENCES INTRAFAMILIALES**



N°288 SEPTEMBRE 2022

**36 000**  
COMMUNES


LE MENUEL DES MAIRES RURAUX DE FRANCE

Parole à Dominique Faure  
**"JE SERAI AUX CÔTÉS DES  
ACTEURS DE LA RURALITÉ"**



Dossier  
**ET SI L'IMPORTANT  
C'ÉTAIT L'ESPACE ?**

Fenêtre Sur  
**LA FORMATION DIPLOMANTE DES MAIRES RURAUX**



N°289 OCTOBRE 2022

**36 000**  
COMMUNES

LE MENUEL DES MAIRES RURAUX DE FRANCE

Fenêtre Sur  
**L'AUTOCONSOMMATION  
COLLECTIVE**



Congrès  
**LES MAIRES RURAUX ENGAGÉS  
FACE À L'URGENCE TERRITORIALE**

Gland d'or  
**L'ARGENT PERDU DE LA DETR**



N°290 NOVEMBRE 2022

**36 000**  
COMMUNES

LE MENUEL DES MAIRES RURAUX DE FRANCE

400<sup>ÈME</sup> NUMÉRO  
DE VOTRE JOURNAL



Dossier  
**LOCALISER LES MÉDECINS  
SUR VOS TERRITOIRES**

Fenêtre sur  
**LE GRAND ATELIER DES MAIRES POUR LA TRANSITION**




N°291 DÉCEMBRE 2022 / JANVIER 2023

**36 000**  
COMMUNES

LE MENUEL DES MAIRES RURAUX DE FRANCE

À la Une  
**LES VICTOIRES 2022**



Dossier  
**LE LENT CHEMIN VERS  
L'ÉQUILIBRE TERRITORIAL**

Fenêtre Sur  
**L'INÉGALE RÉPARTITION DES MÉDECINS SPÉCIALISTES**







# Approbation

- Rapport moral du Président
- Rapport d'activité



# Rapport financier 2022

**Nombre de communes en Loire-Atlantique :** 207  
Nombre de communes ayant moins de 3 500 habitants : 113  
Nombre de communes adhérentes à l'AMR44 : 58

- Montant de l'adhésion : 100 €
  - 75 € pour AMRF dont 19€ pour abonnement au magazine « 36000 communes »
  - 25 € pour AMR44

## **Demande de subventions auprès des EPCI (demande de 500€ au titre de la création de l'association)**

- 4 EPCI en 2022 (Carène / CC Pontchateau St Gildas / Nantes Métropole / Redon Agglomération)

## **Subvention au Conseil départemental**

- Versement d'une subvention de 5 000€
- Subvention dont le versement se poursuit chaque année

## **Subvention Etat pour poste VTA**

- Versement de 15 000 €



## COMPTE DE RESULTAT 2022

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
<b>Charges d'exploitation</b>		<b>Produits d'exploitation</b>	
		<i>Adhésions</i>	5 411,00
<b>Services extérieurs</b>		<i>Subventions</i>	22 000,00
<i>Convention de loyer</i>	1 500,00		
<b>Autres achats et charges externes</b>		<i>Divers</i>	276,00
<i>Frais de personnel - salaire</i>	3 003,48		
<i>URSSAF</i>	0,00		
<i>Frais de réception</i>	1 631,20		
<i>Frais déplacement</i>	604,84		
<i>Petit matériel</i>	0,00		
<i>Fournitures de bureau</i>	0,00		
<i>Frais bancaire (gestion)</i>	146,10		
<i>Communication</i>	594,86		
<i>Assurance</i>	79,57		
<i>Reversement AMRF</i>	3 936,00		
<b>Charges financières</b>		<b>Produits financiers</b>	118,49
<b>Charges exceptionnelles</b>		<b>Produits exceptionnels</b>	
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>11 496,05</b>	<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>27 805,49</b>
<b>Résultat année - Excédent</b>	<b>16 309,44</b>		



## BILAN COMPTABLE 2022 - AMR44

Actif				Passif	
Actif immobilisé	Brut	Amortisst	Net	Capitaux propres	
Immobilisations incorporelles	0	0	0	Capital social	
Immobilisations corporelles	0	0	0	Réserves	6 339
Immobilisations financières	0	0	0	<b>Résultat de l'exercice 2022</b>	<b>16 309</b>
Actif circulant	Brut	Amortisst	Net	Dettes	
Stocks	0	0	0	Emprunt bancaire	
Créances clients	0	0	0	Dettes fournisseurs	
Disponibilités - Trésorerie	22 649	0	0	Dettes fiscales et sociales	
<b>TOTAL</b>	<b>22 649</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>TOTAL</b>	<b>22 649</b>

### Détail Trésorerie au 31/12/2022

Compte courant

**4 517,83**

Livret A

**18 130,99**

### Délibération :

- Approbation du Compte de Résultat
- Affectation du Résultat 2022

## Budget Prévisionnel 2023

<b>CHARGES</b>	<b>Montant</b>	<b>PRODUITS</b>	<b>Montant</b>
<b>Charges d'exploitation</b>		<b>Produits d'exploitation</b>	
<i>achat matières premières</i>	300,00	<i>Adhésions</i>	6 500,00
<b>Services extérieurs</b>	2 400,00	<i>Subventions</i>	11 530,00
<b>Autres achats et charges externes</b>		<i>Autres</i>	240,00
<i>Salaire</i>	11 850,00	Reprise sur réserves	11 060,00
<i>URSSAF</i>	5 200,00		
<i>Frais de réception</i>	2 000,00		
<i>Frais déplacement</i>	1 000,00		
<i>Petit matériel</i>	1 180,00		
<i>Fournitures de bureau</i>	100,00		
<i>Frais bancaire (gestion)</i>	100,00		
<i>Communication</i>	400,00		
<i>Divers</i>	100,00		
<i>Reversement AMRF</i>	4 700,00		
<b>Charges financières</b>		<b>Produits financiers</b>	
<b>Charges exceptionnelles</b>		<b>Produits exceptionnels</b>	
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>29 330,00</b>	<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>29 330,00</b>

**Délibération : → Approbation du BP 2023**



# Modification des statuts

- *Article 4*
- *Article 6*
- *Article 8*

## Modification des statuts

- **Article 4 (rédaction actuelle)**

L'AMR regroupe des maires, des maires-adjoints, et des maires délégués de communes **de moins de 3500 habitants**, à jour de leur cotisation. Toutefois une commune de plus de 3500 habitants peut être adhérente dès lors que l'AMR a accepté l'adhésion de ladite commune.

- **Nouvelle rédaction: validité d'adhésion des communes qui dépassent 3 500 habitants**

- Une commune qui dépasse les 3 500 habitants au cours du mandat reste adhérente de l'Association jusqu'aux prochaines élections municipales.
- Toute commune de plus de 3500 hab. déjà adhérente peut le rester après les prochaines élections municipales **si elle le demande** et dès lors que l'AMR accepte l'adhésion de ladite commune.



# Modification des statuts

- **Article 6 : (rédaction actuelle)**

L'association est administrée par un Bureau de **6 personnes minimum** élues par l'Assemblée Générale pour la durée du mandat municipal. Les membres du Bureau sont rééligibles.

En cas de vacance, le Bureau pourvoit provisoirement au remplacement de ses membres. Il est procédé au remplacement définitif par la plus proche Assemblée Générale. Les pouvoirs des administrateurs ainsi élus s'achèvent à la fin du mandat des membres remplacés.

## **Nouvelle rédaction**

L'association est administrée par un Bureau de **7 personnes minimum avec un maximum de 15 personnes** élues par l'Assemblée Générale pour la durée du mandat municipal. Les membres du Bureau sont rééligibles.

- **Ajout : Cooptation :**

Dans l'objectif de **renforcer le nombre d'administrateurs** au sein du bureau pour atteindre le nombre maximum prévu aux statuts, en cas de démission ou de vacance pour quelque cause que ce soit d'un ou plusieurs membres du bureau, il est proposé **d'avoir recours à la cooptation entre deux assemblées générales.**

La cooptation consiste en la nomination d'un nouveau membre au sein du bureau par les administrateurs qui sont déjà en place. Cette cooptation doit ensuite être approuvée au cours de l'assemblée générale ordinaire suivante. Il n'est pas nécessaire de convoquer spécialement l'assemblée pour procéder à la ratification.

Cette désignation est faite pour la durée du mandat restant à courir et sous réserve de sa ratification par l'assemblée générale.

Les pouvoirs des administrateurs ainsi élus s'achèvent dans les 6 mois suivants la fin du mandat municipal.

# Modification des statuts

- **Article 8 :**

L'Assemblée Générale est composée des maires, maires – adjoints et maires délégués représentants des communes membres à jour de cotisation. Chaque commune adhérente est porteuse d'un seul droit de vote, quel que soit le nombre de ses représentants.

Elle se réunit au moins une fois par an et chaque fois qu'elle est convoquée par le Bureau ou sur la demande du quart au moins des membres de l'association.

Son ordre du jour est arrêté par le Bureau.

Les décisions sont prises à la majorité des membres présents ou représentés. Toute commune peut se faire représenter à l'Assemblée Générale par une autre commune adhérente. Chaque porteur ne peut détenir plus de 2 pouvoirs.

L'Assemblée Générale entend les rapports moraux et financiers, approuve les comptes de l'exercice clos, vote le budget de l'exercice suivant et délibère, s'il y a lieu, sur les questions mises à l'ordre du jour.

Les rapports moral et financier sont transmis dans l'année de leur approbation à l'AMRF. Il en va de même de toute décision, résolution ou motion votée par l'Assemblée Générale.

L'Assemblée Générale désigne et renouvelle au terme de leur mandat les membres du Bureau.

Le Bureau désigne les grands électeurs qui représenteront l'association aux assemblées générales de l'association nationale. Le nombre de grands électeurs varie en fonction du nombre d'adhérents de l'association, selon les modalités fixées par l'AMRF. Les noms des grands électeurs lui sont communiqués.

- **Ajout**

L'Assemblée Générale désigne et renouvelle au terme de leur mandat les membres du Bureau. Elle délibère également en cas de cooptation intervenue au sein du bureau depuis la dernière assemblée générale.

**Délibération : → Approbation des modifications statutaires**



# Election du bureau

# Election du bureau AMR 44

	Bureau	Qualité	Communes
1	CHERAUD Roch	<b>Président</b>	SAINT-VIAUD
2	GUERIN Marie-Pierre	<b>Vice-Présidente</b>	LA MEILLERAYE-DE-BRETAGNE
3	NEAU-REDOIS Véronique	<b>Secrétaire</b>	BOUSSAY
4	PERRAIS Michel	Secrétaire-Adjoint	SAINTE-REINE-DE-BRETAGNE
5	SANCHEZ Fabrice	<b>Trésorier</b>	MASSÉRAC
6	NAUD Jean-Paul	Trésorier-Adjoint	NOTRE-DAME-DES-LANDES
7	BRIAND Pascale	Membre	LES MOUTIERS EN RETZ
8	JOUNY Philippe	Membre	DREFFÉAC
9	CRAHES Gwenaël	Membre	LA GRIGONNAIS
10	THOMINIAUX Leila	Membre	COUFFE
11	TRAMIER Claire	Membre	LAVAU-SUR-LOIRE
12	<b>Nadège PLACE</b>	<b>Candidate (cooptée)</b>	<b>VUE</b>
13	<b>Jean Michel CLAUDE</b>	<b>Candidat</b>	<b>PANNECE</b>
14			
15			





**Clôture Assemblée Générale**  
**Verre de l'amitié**  
**&**  
**Temps de convivialité**